

Image not found or type unknown



Reprendre un terrain agricole

Par **FRED1973**, le **09/07/2013** à **21:33**

Bonjour,

Nous louons un terrain agricole de 5000m2 a un agriculteur. Ce terrain est constructible nous avons donné congés à l'agriculteur pour vendre le terrain. Cependant ce dernier nous reclame 6000 euros. Du coups je souhaite reprendre le terrain, ne pas le vendre dans l'immédiat y mettre des moutons et le vendre par la suite. Combien de temps dois-je attendre avant de pouvoir le vendre sans que l'agriculteur puisse me réclamer de l'argent?

Merci de votre réponse

fred